

Ville, date

Nom 1

Nom 2

Adresse

Ville (Province) Code postal

Objet : Transmission des données financières de l'année 2007

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de votre participation au programme Agri-stabilité, vous devez transmettre vos données financières de l'année de participation 2007.

Bien que vous ayez jusqu'au **30 septembre 2008** pour nous transmettre vos données financières de l'année 2007, vous pourrez le faire dès que vos états financiers seront produits. Ainsi, nous procéderons plus rapidement au traitement de votre dossier.

Notez que ces données financières seront utilisées pour le calcul des ventes nettes ajustées (VNA) dans le cadre de votre participation en 2007 au programme Agri-investissement.

À cet égard, vous trouverez jointes à la présente les modalités de transmission de vos données financières et les informations nécessaires pour remplir le document *Renseignements supplémentaires*. Celui-ci vous permet, entre autres, de déclarer vos unités productives, lesquelles sont nécessaires pour ajuster l'intervention d'Agri-stabilité en fonction de la croissance ou de la décroissance de votre entreprise.

Nous vous invitons à porter une attention particulière à la section du *Guide du participant* intitulée : « Ce que vous devez faire maintenant ». Elle vous guidera dans votre démarche.

Afin de vous aider à préparer et à transmettre vos données financières, La Financière agricole a accrédité des préparateurs de données. Nous vous invitons donc à vérifier auprès de votre comptable s'il est accrédité à cet effet ou à consulter la liste des préparateurs accrédités sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca.

Nous vous invitons à nous contacter pour toute question concernant ces programmes au 1 800 749-3646. Vous pouvez également vous rendre sur notre site Internet, à l'adresse suivante : www.fadq.qc.ca, sous la rubrique « Assurance et protection du revenu, Agri-stabilité ou Agri-investissement ».

Votre conseillère ou conseiller de La Financière agricole,